Transition écologique, l’appel de la société civile

TRAVAUX PUBLIÉE LE 10/07/2025

Saisine liée : TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE APPELLE À MAINTENIR LE CAP

Formation de travail liée : COMMISSION ENVIRONNEMENT

RESOLUTION ADOPTEE " Transition écologique, la société civile appelle à maintenir le cap "

Malgré la réalité prégnante des impacts du changement climatique (inondations, sécheresses, canicules, incendies) et un mois de juin enregistré une nouvelle fois comme le mois le plus chaud, la transition écologique est mise à mal par plusieurs déclarations de personnalités politiques mais aussi par des mesures législatives qui la font reculer. Dans la ligne de ses nombreux travaux sur le sujet, le CESE a adopté une nouvelle résolution « Transition écologique, la société civile appelle à maintenir le cap » et réalerte sur l'urgence d'agir.

Après un premier épisode caniculaire acté pour 2025 et des températures avoisinant les 40 degrés sur beaucoup de régions en France, trois régions ont été placées ces derniers jours en vigilance rouge aux feux de forêt par Météo-France : le Var, les Bouches-du-Rhône et l’Aude. Les conséquences sociales, économiques, environnementales de ces changements climatiques sont chaque jour déplorées et pourtant les politiques publiques ne semblent pas se saisir, de manière suffisante, du problème. **C'est pourquoi, le CESE, assemblée de la société civile organisée, a adopté une nouvelle résolution « Transition écologique, la société civile appelle à maintenir le cap » présentée par Albert Ritzenthaler (Groupe CFDT) et Gilles Vermot-Desroches (Groupe Entreprises), elle a été adoptée à 114 voix pour et 1 contre à la séance plénière du 9 juillet.**

Lire la résolution

Un constat alarmant

> ***Les faits scientifiques*** *sont de plus en plus alarmants et dépeignent une situation inquiétante dans les années à venir :* ***les changements globaux s’accélèrent et la dette écologique se creuse*** *: 6 des 9 limites planétaires sont déjà franchies, le réchauffement climatique en France est sur une trajectoire de +4°C à la fin du siècle…*
>
> ***Le Pacte vert pour l’Europe****, lancé en 2019 par la Commission européenne, vise à faire de l’Union européenne le premier continent climatiquement neutre d’ici 2050. Cependant, le contexte politique à l’issue des dernières élections européennes de juin 2024, avec des clivages politiques interne au Parlement européen, et le contexte géopolitique* ***affaiblissent les ambitions du Pacte vert.***
>
> ***La proposition de loi sur l'agriculture portée par les sénateurs Duplomb et Menonville****, a été adoptée à l'Assemblée nationale hier, après son adoption au Sénat mercredi dernier. Le texte, oppose "la levée des contraintes" pour une majorité d'agriculteurs, aux alertes des défenseurs de l'environnement, qui regrettent notamment la réintroduction dérogatoire d'un néonicotinoïde pourtant interdit en France.*

Fragilisée au niveau national, européen et international, avec la remise en cause des accords multilatéraux signés lors des COP, la transition écologique doit pourtant être la priorité des décideurs publics tant les conséquences sont multiples : sociale,

économique, environnementale…. Si les plus fragiles sont en première ligne face aux conséquences du dérèglement climatique (les personnes âgées, jeunes ou précaires), c'est bien **l'ensemble de la population qui est concernée** :

Sur l'économie : **80 % des emplois** en France dépendent de la biodiversité,
Sur le social : **39 % des 18-49 an**s seront contraints de déménager à la suite du dérèglement climatique
Sur l'environnement : **80 % des écosystèmes** de l'Union européenne sont dégradés.

L'appel du CESE

Face à l'urgence de la situation, le CESE réaffirme son engagement en faveur d'une transition écologique et à maintenir le cap fixé par les engagements internationaux sur : l'empreinte carbone, la restauration de la biodiversité, la lutte contre les pollutions chimiques ...

5 principes sont portés par le CESE en faveur de la transition écologique :

- **La responsabilité sociétale** doit rester un véritable pilier des stratégies des organisations.
- **La recherche et l'innovation** doivent poursuivre leur réorientation afin de répondre aux défis de soutenabilité.
- **La sobriété** ne doit pas être une contrainte pour être accueillie comme un nouveau cap collectif et désirable.
- **La formation et le travail** conditionnent la réussite de la planification écologique.
- **L'adaptation au changement climatique** doit devenir une priorité pleinement intégrée aux politiques territoriales.

> *" A ce moment précis, nous, la représentation de la société civile organisée, avons le devoir de rappeler les faits scientifiques qui s'imposent à nous : six des neuf limites planétaires sont franchies. Le réchauffement climatique en France à + 4 degrés d'ici la fin du siècle est de plus en plus probable, et peut-être même avant. Nous avons tout autant la responsabilité de prendre en compte les considérations économiques et sociales, des mesures à prendre, dans le contexte politique et géopolitique qui est le nôtre. N'opposons pas l'écologie et l'économie, il faut vendre de l'efficience et pas du gaspillage, c'est pourquoi la sobriété est aussi indispensable que l'innovation et la recherche."* ***Albert Ritzenthaler et Gilles Vermot-Desroches,*** *rapporteurs*

Des travaux soulignant l'urgence d'agir

Cette résolution sur l'urgence du maintien, de la poursuite et de l'accélération de la transition écologique s'inscrit dans la lignée de nombreux travaux portés par le CESE et notamment la commission Environnement. Le CESE rappelle l'importance de renforcer les politiques publiques environnementales, de renforcer leur contrôle et évaluation, la nécessité de restaurer la nature, d'assurer une meilleure gestion de l'eau ou encore de mobiliser les différentes parties prenantes de la société civile pour faire de l'environnement un sujet qui nous implique toutes et tous (acteur sociaux, économiques, syndicats, entreprises, associations…). Parce que cette urgence écologique appelle à l'action de tous, individuelles et collectives, le CESE a formulé près de **135 préconisations mobilisant plusieurs leviers d'actions** :

Les politiques publiques :

> ***L'évaluation des politiques publiques environnementales*** *un pilier démocratique à consolider*
>
> *Comment favoriser une* ***gestion durable de l'eau*** *(quantité, qualité, partage) en France face aux changements climatiques ?*
>
> *Transition écologique :* ***croissance vs décroissance :*** *de quoi parle-t-on ? (analyse de controverses)*
>
> ***Restauration de la nature*** *: face à l'urgence, donnons l'envie d'agir*

L'emploi :

> *Mobiliser les acteurs de* ***l'emploi et du travail*** *pour réussir la planification écologique*

Technologie :

> *Impacts de l'****intelligence artificielle*** *: risques et opportunités pour l'environnement*

Les comportements

> *Face au changement climatique,* ***accélérer une adaptation systémique et juste***
>
> ***Consommation durable*** *: favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes*
>
> *Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la* ***sobriété*** *?*

La commission Environnement poursuit ses travaux autour de ces enjeux et s'est vu confier un projet d'avis, qui sera voté en septembre : « La participation du public aux décisions impactant l'environnement », rapporté par Pascal Ferey (Groupe Agriculture) et Aminata Niakaté (Groupe Artisanat et professions libérales).

En savoir plus

Déclarations des groupes :

p

© - copyright CESE - Novembre 2026